

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le territoire de Saint-Hippolyte se caractérise principalement par sa ruralité et sa proximité avec un environnement riche et varié. L'accessibilité au milieu naturel fait à ce propos partie des priorités de la politique environnementale de Saint-Hippolyte, aux côtés de la nécessité de maintenir la complémentarité entre les services urbains offerts et les richesses naturelles présentes

Au Québec, la moitié du territoire est couvert de forêt, alors que seulement 0,9 % de cette superficie est exploitée par la sylviculture.

ORIENTATION 9 : Promouvoir un développement territorial respectueux de l'environnement

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Protéger les écosystèmes sensibles.
- Valoriser et protéger les sentiers récréatifs non motorisés.
- Valoriser les constructions et aménagements écologiques.

ORIENTATION 10 : Lutter contre les nuisances et améliorer la qualité de vie

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Embellir les axes routiers et améliorer la qualité de vie des citoyens.
- Évaluer les besoins réglementaires.
- Restreindre les nuisances.

SOL

Les enjeux de pollution des sols sont étroitement liés à ceux de la pollution des eaux, notamment par rapport aux risques de prolifération d'algues bleues, d'érosion ou encore de déversement d'hydrocarbures. Ainsi, afin de limiter les risques de pollution des sols, la Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite approfondir la connaissance de ces enjeux et mettre en place des actions de prévention.



Les municipalités jouent un rôle important au Québec en matière d'aménagement du territoire et par voie de conséquence, de la gestion des sols.

ORIENTATION 11 : Lutter contre l'érosion des sols

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction de l'objectif suivant :

• Identifier les sources d'érosion des sols et mettre en place des mesures correctives.

ORIENTATION 12 : Lutter contre la contamination des sols

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Diminuer les risques de contamination des sols.
- Sensibiliser les citoyens afin de prévenir la contamination des sols

GESTION INTERNE DES AFFAIRES MUNICIPALES

La Municipalité de Saint-Hippolyte agit depuis plusieurs années en fonction de la protection environnementale à travers de nombreuses initiatives. En se dotant de la politique environnementale et en mettant en place des objectifs précis à l'interne, c'est l'ensemble de l'organisation municipale qui est en mesure de gérer au quotidien les impacts environnementaux et de faire preuve de leadership.

ORIENTATION 13 : S'engager dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, à travers la mise en place de la politique environnement le

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Mettre en application la politique environnementale et le plan d'action.
- Sensibiliser le personnel de la Municipalité face à la politique environnementale et obtenir sa collaboration pour la réalisation des actions.



ORIENTATION 14 : Intégrer pleinement l'environnement dans le quotidien des activités de la Municipalité

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Mettre en place une série de bonnes pratiques environnementales municipales pour chacun des services municipaux.
- Modifier les pratiques d'aménagement de la voirie.
- Gérer les équipements et les terrains de la Municipalité en tenant compte de l'environnement et de l'aspect champêtre du territoire.
- Améliorer la gestion environnementale interne de facon continue.

ORIENTATION 15 : Promouvoir la protection de l'environnement et impliquer l'ensemble de la communauté

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des obiectifs suivants :

- Promouvoir l'engagement environnemental de la Municipalité et de ses employés.
- Inciter les citoyens à améliorer la qualité de vie de leur municipalité.
- Promouvoir les entreprises locales qui s'investissent en environnement

Saviez-vous que les municipalités du Québec ont un rôle important à jouer afin d'améliorer durablement la qualité de l'environnement ?

REMERCIEMENTS

Monsieur le maire Bruno Laroche, au nom de la municipalité de Saint-Hippolyte, souhaite remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration de cette politique.

En premier lieu, les membres de l'administration municipale, qui ont apporté leur précieuse collaboration dans la conception de la politique environnementale et qui ont permis à la Municipalité de se doter d'une série d'objectifs et d'actions qui répondent aux attentes de la population. De plus, nous tenons à remercier l'équipe de ZEROCO2,

De plus, nous tenons à remercier l'équipe de ZEROCO2, qui nous a épaulé lors de chacune des étapes de réalisation de la politique environnementale et a su apporter son expertise afin de cibler les orientations, objectifs et actions à mettre en place.

Enfin, la Municipalité tient à remercier les membres du Comité consultatif en environnement qui a apporté ses avis et recommandations afin d'assurer que cette politique soit véritablement le reflet de l'identité de Saint-Hippolyte.



Préserver la richesse naturelle de Saint Hippolyte!

« L'interdépendance de l'être humain avec son environnement exige de porter une attention particulière à la protection des écosystèmes qui nous entourent afin d'offrir une saine qualité de vie à la communauté. La proximité du milieu de vie naturel dont jouit la population de Saint-Hippolyte est une importante richesse à préserver.»

La richesse et la beauté du milieu naturel sont sans nuls doutes des éléments fondateurs de l'identité et de l'attrait de la municipalité de Saint-Hippolyte. Située au cœur des Laurentides, Saint-Hippolyte est entourée de nombreux lacs, cours d'eau et forêts, où une flore et une faune d'une richesse exceptionnelle s'épanouissent. Néanmoins, les enjeux du développement actuels peuvent être à l'origine de plusieurs impacts environnementaux et nous invitent à poser des gestes concrets dès aujourd'hui. Ainsi, l'ensemble des acteurs municipaux et des citoyens de Saint-Hippolyte ont décidé de se prendre en main, afin de préserver le charme et la qualité de l'environnement local et ce, au profit des générations présentes et futures.

En se dotant d'une politique environnementale, la municipalité fait un pas de plus vers l'intégration des valeurs du développement durable. Suite à un long processus intégrant directement la participation des citoyens de Saint-Hippolyte, la Municipalité a mis en place une politique environnementale, complétée par un plan d'action pour les prochaines années. Grâce à cette politique et au plan d'action, la Municipalité possède désormais un outil qui permettra d'améliorer et protéger durablement l'environnement local.

MESSAGE DU MAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente la Politique environnementale de la municipalité de Saint-Hippolyte. Depuis de longues années déjà, la Municipalité met en place des efforts déterminants en vue d'améliorer durablement la qualité de vie des citoyens. Consciente de la nécessité d'intégrer ces efforts dans une perspective de développement durable, la Municipalité se dote à présent d'une politique et d'un plan d'action environnemental qui permettront d'agir de façon plus efficace, plus ciblée et dans le respect le plus strict des attentes des citoyens.

La politique environnementale est le fruit d'un travail d'équipe, rassemblant des membres de l'administration municipale, des organismes communautaires, des experts de l'environnement et des citoyens. De l'étape de conception jusqu'au déploiement de la politique environnementale, la Municipalité de Saint-Hippolyte a veillé à conduire une démarche en respect d'un haut niveau d'expertise, afin d'en garantir la qualité.

Les enjeux environnementaux actuels nous obligent à être responsables vis-à-vis des générations futures. Ainsi, en développant notre municipalité dans le respect de l'environnement, nous pourrons réussir ce grand défi du 21e siècle.

Bruno Laroche Maire de Saint-Hippolyte

Brochure_st_hippolyte.indd 1 2013-09-18 2:22 PM

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

« Le projet de réalisation de la politique environnementale est un engagement formel de la Municipalité à agir en matière de prévention de la pollution et de protection de l'intégrité de l'environnement sur son territoire »

La protection de l'environnement est une préoccupation aujourd'hui majeure de nos sociétés développées. Que ce soit les enjeux des changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la prolifération des algues bleues ou encore la gestion des matières résiduelles, nous sommes tous concernés à notre échelle et devons agir en vue de la préservation de notre qualité de vie. En s'organisant, nous pouvons agir efficacement et cibler l'ensemble des actions potentielles qui peuvent être mises en place.

Ainsi, à travers la politique environnementale, la Municipalité de Saint-Hippolyte fait preuve de proactivité en se dotant d'un outil facilitant la mise en relation des acteurs locaux concernés par la protection environnementale. En effet, la politique environnementale propose une démarche d'ensemble afin d'agir dès aujourd'hui et cibler une série d'actions à mener en fonction de chaque grand secteur environnemental pour les prochaines années.



Suite à un long processus d'évaluation, de consultations publiques et de rédaction, la municipalité de Saint-Hippolyte s'est dotée d'orientations et d'objectifs précis. Les orientations permettront de donner un cap à long terme et s'appliquent à chacun des 6 secteurs environnementaux retenus : l'eau, la gestion des matières résiduelles, l'air, l'aménagement du territoire, le sol, ainsi que la gestion des activités municipales internes. De façon plus précise, les objectifs vont quant à eux permettre d'identifier une série d'actions à implanter à court et moven terme.

Grâce à ce processus rigoureux, la politique environnementale de Saint-Hippolyte respecte les plus hauts standards de qualité en matière d'environnement et de développement durable.

MOT DU CONSEILLER

Chères concitoyennes, concitoyens,

La politique environnementale de Saint-Hippolyte est bien plus qu'un outil de planification d'initiatives vertes; c'est un véritable guide permettant à la Municipalité de se doter d'une vision et d'un moyen concret d'améliorer la qualité de notre environnement, tout en tenant compte des principes du développement durable.

La mise en place d'une telle démarche aurait été impossible sans la prise en compte des préoccupations et désirs des citoyens, au travers des activités du Comité consultatif en environnement (CCE) et des séances de consultation publique. En effet, cette participation est garante d'une politique qui reflète l'identité de Saint-Hippolyte.

De plus, les objectifs présentés au sein de la politique environnementale seront réalisés au travers



du plan d'action. Ainsi, la politique environnementale est la 1ère étape d'un processus d'amélioration continue de nos actions environnementales.

Ainsi, je tiens à remercier le maire de Saint-Hippolyte, les membres de l'administration municipale et du CCE, ainsi que les citoyens ayant activement participé à cette belle aventure.

Phillipe Roy Conseiller Municipal – Environnement

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DU PROCESSUS

À la demande du Conseil municipal, le Comité consultatif en environnement — composé de citoyens, d'un élu et d'un membre de l'administration municipale — a été mobilisé au sein de la démarche de conception de la politique environnementale en 2010. Celui-ci a été chargé de coordonner la mise en place de la politique environnementale et d'émettre des avis et recommandations à chacune des étapes du processus.

De plus, lors des tables de consultation publique, des groupes de discussion ont été organisés afin de donner aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs opinions quant aux objectifs à privilégier dans la politique environnementale. Les avis et recommandations des citoyens ont par la suite été intégrés au document final.

SAINT-HIPPOLYTE, UNE VILLE QUI S'ENGAGE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

La Municipalité de Saint-Hippolyte agit depuis plusieurs années déjà en faveur de la protection de l'environnement. Ainsi, cette politique vient compléter et formaliser l'ensemble des actions qui ont déjà été menées grâce à l'implication des acteurs locaux. Depuis l'embauche d'une ressource dédiée à l'environnement et la mise sur pied du Comité consultatif en environnement en 2003, la Municipalité multiplie les actions visant l'amélioration du bien-être des habitants. Que ce soit à travers les actions de protection des lacs, de lutte aux algues bleues, de sensibilisation, la préservation du milieu naturel ou encore la gestion des matières résiduelles, Saint-Hippolyte est un acteur proactif soucieux d'améliorer constamment ses efforts auprès de la communauté. Grâce à cette politique environnementale, la Municipalité trace à présent un chemin pour les années à venir afin d'assurer une amélioration continue de ses pratiques environnementales.

« Cette politique environnementale établit un cadre de référence qui permettra de rassembler toutes les actions et les décisions exécutées ou prévues afin de protéger l'environnement pour améliorer la qualité de vie des Hippolytois et Hippolytoises »

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- 1. Assurer la santé et la bonne qualité de vie
- 2 Préserver la hindiversité
- **3.** Respecter la capacité de support des écosystèmes:
- 4. Appliquer le principe de précaution
- **5.** Produire et consommer de façon responsable:
- **6.** Respecter, renforcer et mettre en œuvre l
- 7. Impliquer et engager les citoyens à l'ame

LES GRANDES ORIENTATIONS

Pour chacun des secteurs environnementaux, la politique établit de grandes orientations qui se divisent en une série d'objectifs. Cette division structure la politique et facilite l'identification des initiatives inscrites dans le plan d'action.



Saviez-vous qu'au Québec, la consommation moyenne d'eau est de 800 litres par personne et par jour, soit un niveau 35 % supérieure à la moyenne a canadienne ?

EAU

L'eau est une ressource précieuse que nous devons préserver dès aujourd'hui. Alors que la municipalité de Saint-Hippolyte connait un développement croissant de ses activités, elle doit veiller à préserver les ressources hydriques. Les risques liées à la prolifération des algues bleues ou encore le manque de connaissance de nos impacts en matière de consommation d'eau potable, nous incitent à agir dès maintenant.

ORIENTATION 1 : Développer la connaissance des enjeux de l'eau sur le territoire de la municipalité

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Faciliter et encourager le suivi de la qualité de l'eau potable.
- Assurer un suivi de la qualité de l'eau de surface.
- Diagnostiquer les problématiques dans les bassins versants des lacs et les corriger.
- Identifier l'ensemble des zones aquifères.

ORIENTATION 2 : Sensibiliser la communauté aux enjeux de l'eau

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

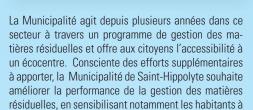
- Sensibiliser la population à la protection de la ressource en eau.
- Sensibiliser les acteurs de la municipalité aux enjeux de l'eau.

ORIENTATION 3 : Poser des gestes au quotidien en vue de la protection de l'eau

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Prévenir les rejets d'eau non traitée dans l'environnement
- Économiser l'eau potable.
- Encadrer les acteurs locaux en vue de la protection de l'eau.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



ORIENTATION 4 : Améliorer la gestion des matières résiduelles au quotidien

diminuer leur production de déchet à la source.

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Arrimer les efforts en matière de gestion des matières résiduelles aux objectifs provinciaux.
- Augmenter le niveau de connaissance de la Municipalité en matière de gestion écologique des matières résiduelles.

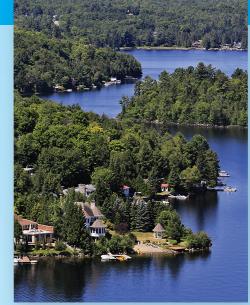


Au Québec, 44 % des résidus domestiques générés sont des matières putrescibles. En développant le compostage, nous pourrions fortement réduire notre production de déchets.

ORIENTATION 5 : Sensibiliser la population à une gestion efficace des matières résiduelles

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Encourager le compostage des résidus alimentaires et végétaux.
- Sensibiliser la population à l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles produites.
- Encourager la population à utiliser l'écocentre.



AIR

Saviez-vous que le Québec s'est donné pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020, par rapport au niveau de 1990? C'est l'un des objectifs les plus ambitieux d'Amérique du Nord en matière de lutte aux changements climatiques.

Les enjeux liés aux changements climatiques nous concernent tous et doivent nous inciter à agir dès aujourd'hui. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite se doter d'initiatives qui favoriseront le recours à des alternatives moins polluantes et amélioreront la qualité de vie, telle que la plantation d'arbres.

ORIENTATION 6 : Lutter contre les changements climatiques sur l'ensemble du territoire

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Développer la connaissance des enjeux des changements climatiques.
- Sensibiliser et informer les citoyens face aux changements climatiques.

ORIENTATION 7 : Promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction de l'objectif suivant :

• Favoriser l'utilisation du transport collectif et alternatif.

ORIENTATION 8 : Préserver la qualité de l'air sur le territoire de Saint-Hippolyte

Une série d'initiatives seront mises en place en fonction des objectifs suivants :

- Mettre en place des actions visant l'amélioration de la qualité de l'air.
- Préserver et améliorer les espaces verts.

Brochure_st_hippolyte.indd 2 2013-09-18 2:22 PM